



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 2 novembre 2006 — N° 53

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 04.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 1^{er} novembre 2006, sur la motion de M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

À 12 heures, M. Cusano, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

2 novembre 2006

La séance reprend à 14 h 08.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Fonds de recherche sur la société et la culture, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 614-20061102)

Le rapport annuel du Fonds de la recherche en santé du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 615-20061102)

Le rapport annuel de gestion du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006, accompagné d'un document présentant les réalisations de certains chercheurs en sciences naturelles et en génie.

(Dépôt n° 616-20061102)

Mme Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Une entente d'échange de renseignements personnels concernant les prestataires des programmes de sécurité du revenu intervenue entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et le gouvernement du Québec.

(Dépôt n° 617-20061102)

2 novembre 2006

M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, de la Francophonie canadienne, de l'Accord sur le commerce intérieur, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission d'accès à l'information du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 618-20061102)

M. le président dépose :

Le rapport du Directeur général des élections du Québec sur la mise en application de l'article 30.8 de la *Loi sur les élections scolaires* dans le cadre de la nouvelle élection du 17 septembre 2006 dans la circonscription n° 1 de la Commission scolaire des Découvreurs pour cause d'égalité des voix.

(Dépôt n° 619-20061102)

Dépôts de rapports de commissions

M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), à titre de président dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 20, 26 et 27 septembre, les 25 et 31 octobre ainsi que le 1^{er} novembre 2006, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 30, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, notamment en matière de financement et d'administration.

(Dépôt n° 620-20061102)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Roy (Lotbinière) dépose :

2 novembre 2006

L'extrait d'une pétition, signée par 370 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la reconstruction du pont de la route Binette, dans la circonscription de Lotbinière.

(Dépôt n° 621-20061102)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Morin, whip de l'opposition officielle, M. MacMillan, whip en chef du gouvernement, et M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Mme Cécilia Tremblay, qui a mis sa compétence au service du gouvernement du Québec, de l'Assemblée nationale et des parlementaires pendant plus de vingt-cinq ans.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence.

M. MacMillan, whip en chef du gouvernement, présente une motion concernant le parachèvement de l'autoroute 50 ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

2 novembre 2006

Mme Lemieux, leader de l'opposition officielle, présente une motion concernant le protocole de Kyoto ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Marcoux, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, M. Côté (Dubuc) et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QU'à l'occasion du Congrès annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec, l'Assemblée nationale souligne le 50^e anniversaire de cet ordre professionnel et rappelle le rôle essentiel que remplit cet organisme dont la mission est de contribuer à l'amélioration de la santé de la population.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) et M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Mois de la réanimation cardiorespiratoire.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Kelley, ministre délégué aux Affaires autochtones, propose :

2 novembre 2006

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne le 100^e anniversaire du Collège Macdonald, de l'Université McGill, et l'excellence du Collège dans l'enseignement des sciences de l'agriculture et de l'environnement, de diététique, et de nutrition humaine, ainsi que la contribution exceptionnelle du Collège au développement de la société québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, au nom de M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la Journée de l'arthrite.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n^o 25, Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels et d'autres dispositions législatives ;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n^o 27, Loi sur la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances.

2 novembre 2006

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 10 novembre 2006, M. Bouchard (Vachon) s'adressera à M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'avenir de l'éducation au Québec ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Legendre (Blainville).

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. St-André (L'Assomption) à M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant l'hôpital Le Gardeur.

2 novembre 2006

À 18 h 14, M. le président lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 7 novembre 2006, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET